



Consignes sanitaires pour le concours 3D

Archers, je vous salue !

La CAVL vous remercie de votre inscription à son 3D de dimanche prochain. Nous sommes heureux de vous accueillir !

Malgré les craintes, nous avons choisi de maintenir cette compétition. Cependant, le virus circule toujours et un certains nombres de contraintes s'imposent à nous.

Je fais donc appel à votre responsabilité citoyenne pour garantir et minimiser la propagation du virus.

Il me revient, de vous rappeler quelques consignes en lien avec la situation sanitaire actuelle afin de limiter au maximum les risques de contagion et propagation du virus de la Covid-19.

En effet, ce concours se déroulera dans des conditions d'accueil minimaliste d'un point de vue de la convivialité. J'en suis bien désolée !

Pour éviter au maximum les échanges, nous avons privilégié

- **Les inscriptions par correspondance.**
- Respecter les consignes de **port du masque** et de **distanciation physique**.
- Nous ne proposerons **pas de restauration, ni de buvette**. (Prévoir votre repas)
- Apporter **vos stylos personnels**
- Du **gel hydro alcoolique** sera mis à disposition au greffe.

Pour le tir :

- Les tirs se feront un par un (et non par deux comme cela se fait habituellement)
- Les pelotons de 3 archers seront privilégiés

Sachez, que ce concours a fait l'objet d'une déclaration en préfecture, ainsi qu'en Mairie de Montlouis.

En cas de cas de COVID 19, la mairie me demande de constituer des listes nominatives horodatées des personnes aux fins de traçage en cas de signalement d'infection.

Je vous souhaite, tout de même, de passer un agréable moment de tir sur notre parcours !

Nadia BOUILLY, Présidente de la CAVL